



## Lettre du maire de Givors aux Givordines et aux Givordins

Madame, Monsieur,

Je suis né et j'ai grandi dans cette ville de Givors que j'aime profondément.

**Depuis 25 ans**, vous m'honorez de votre confiance en m'élisant et en me réélisant à la fonction de maire.

Je vous ai pleinement consacré mon temps, mon énergie et mon dévouement, en m'efforçant d'être digne de cet attachement sans cesse renouvelé.

L'ampleur de la tâche, les difficultés affrontées et les liens que j'ai noués avec chacune et chacun d'entre vous, m'ont toujours demandé un investissement personnel exigeant, le plus souvent au détriment de ma famille et de ma vie privée.

**En 25 ans, Givors s'est transformée** grâce à l'aménagement de nouveaux quartiers, à la construction de nombreux équipements et au développement des services publics et des activités économiques. Elle n'a aujourd'hui plus de dette et sa fiscalité baisse depuis 2004.

Mais dans ce monde en mutation, tout est devenu incertain.

**Au niveau national**, le chômage et la précarité progressent, le racisme et les extrémismes se développent dangereusement et les inégalités explosent.

**Jour après jour**, je mets en œuvre une politique communale qui permette de corriger les inégalités et je suis intervenu à tous les niveaux de l'État pour que notre ville obtienne les moyens d'investir fortement dans le développement éducatif, culturel, sportif, associatif et économique tout en ayant les ressources pour mener une politique sociale audacieuse.

Ce combat nécessite un investissement personnel de tous les instants, c'est ce que je fais chaque jour pour Givors depuis plus de 25 ans.

Vous le savez, la justice vient de me condamner, entre autres, à 3 ans d'inéligibilité, et a condamné la directrice générale des services de la ville à 18 mois d'interdiction de fonction publique, pour le seul et unique fait que nous avons un lien de parenté.

**Cette décision est inacceptable**, car aucun texte ni aucune loi n'interdit ce type de situation. Et d'ailleurs le nouveau projet de loi de moralisation de la vie publique ne prévoit aucunement de condamner les liens de parenté frère sœur dans la fonction publique.

**Cette décision est choquante**, car la directrice générale des services travaille efficacement en mairie depuis plus de 16 ans, sans que jamais personne n'ait trouvé à y redire. De plus, son recrutement a permis de faire plusieurs dizaines de milliers d'euros d'économie à la ville.

**Cette décision est incompréhensible**, car cette nomination s'est effectuée après l'avis unanime d'un jury piloté par un cabinet privé et composé de quatre élus.



**Et enfin, cette décision est sidérante**, car l'État, qui a toujours le dernier mot en matière de légalité, a donné un avis favorable à cette nomination et l'a également rendue exécutoire en lui conférant sa légitimité.

Cela fait de nombreux mois qu'avec ma famille et mes proches je fais face à l'instrumentalisation politicienne de cette affaire, orchestrée par les différents élus de l'opposition municipale, qui pour la plupart n'habitent pas Givors, et n'ont jamais pu gagner une seule élection locale depuis 25 ans.

Ce jugement et les conséquences qui en découlent sont particulièrement sévères et injustes, **c'est pourquoi j'ai décidé de faire appel.**

**Cet appel annule le premier jugement et me permet ainsi de poursuivre mes différents mandats électifs.**

**Pour autant, et bien que rien, ni personne ne m'y oblige, j'ai décidé de mettre un terme à mes fonctions de maire et de vice-président de la Métropole de Lyon, et ce d'ici la fin de l'année.**

J'ai pris cette importante décision car je veux disposer du temps nécessaire pour défendre mon honneur, ma probité et mon honnêteté, sans que l'activité municipale ne puisse en souffrir.

Et d'un point de vue plus personnel, ce changement va enfin me permettre de passer du temps avec ma famille, et notamment avec mes enfants et petits-enfants, que l'activité débordante de ces 25 dernières années ne m'a pas permis de voir grandir.

J'ai décidé de rester au conseil municipal aux côtés de Christiane Charnay et des autres élus de la majorité, pour continuer à mettre mon expérience au service de Givors, mon énergie à la poursuite de notre politique de solidarité et enfin ma combativité pour empêcher l'opposition municipale d'abimer le travail mené depuis plus de 60 ans.

**Chers amis,**

Au terme de ces 25 ans de mandat de maire, je suis fier d'avoir contribué à moderniser et développer notre ville tout en mettant en place des politiques sociales et solidaires si importantes pour nos enfants et la population.

Peu de villes de l'importance de Givors possèdent autant d'équipements éducatifs, sportifs et culturels mais c'est pourtant autre chose qui nous singularise.

**Givors possède, en effet, un bien rare**, celui d'avoir une identité qui est faite de la richesse de toutes les diversités qui la composent.

**C'est ce qui en fait une ville de solidarité et de fraternité, une ville où il fait bon vivre, une ville qui va toujours de l'avant et qui chaque jour construit son avenir.**

En faisant le bilan de tout ce qui a été réalisé durant ces 25 ans, j'ai le sentiment du travail et du devoir accomplis, et d'avoir bien œuvré pour notre ville et ses habitants.

En vous remerciant de la confiance que vous m'avez accordée, je remercie les différents élus, ainsi que les personnels du service public communal pour leur investissement au service de notre ville.

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de réussite, mais aussi tous mes vœux de bien vivre ensemble dans cette belle ville de Givors.

Martial Passi  
Maire de Givors

